

Ordonnance
déterminant les eaux du domaine public et les eaux privées
placées sous la surveillance de l'Etat
(Abrogée le 29 novembre 2016)

du 6 décembre 1978

L'Assemblée constituante de la République et Canton du Jura,

vu l'article 3 des dispositions finales et transitoires de la Constitution cantonale¹⁾,

vu la loi du 26 octobre 1978 concernant l'entretien et la correction des eaux²⁾,

arrête :

Article premier Les cours d'eau désignés dans l'annexe I sont réputés eaux publiques au sens de la loi concernant l'entretien et la correction des eaux.

Art. 2 Les eaux privées désignées dans l'annexe II sont placées sous la surveillance de l'Etat.

Art. 3 Le Gouvernement fixe la date de l'entrée en vigueur³⁾ de la présente ordonnance.

Delémont, le 6 décembre 1978

AU NOM DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE
DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le président : François Lachat
Le secrétaire général : Joseph Boinay

Annexe I

Eaux publiques du canton du Jura

n°	<u>Noms des eaux</u>	<u>de...à</u>	<u>Districts</u>
1.	La Birse	de Courrendlin (frontière cantonale) à Soyhières (frontière cantonale)	Delémont
2.	Le Doubs	Sa rive droite depuis Biaufond, commune des Bois, lieu à partir duquel il forme la frontière entre la France et le canton du Jura, jusqu'en amont de Soubey et, de là, les deux rives jusqu'à sa sortie du canton du Jura, en aval d'Ocourt	Franches-Montagnes, Porrentruy

Annexe II

Eaux privées placées sous la surveillance de l'Etat

<u>Noms des eaux</u>	<u>Eaux dans lesquelles elles se jettent</u>	<u>Communes qu'elles traversent</u>	<u>Districts</u>
Allaine, l'	Doubs	Charmoille, Miécourt, Alle, Porrentruy, Courchavon, Courtemaîche, Montignez, Buix, Boncourt	Porrentruy
Asuel, ruisseau d'	Allaine	Asuel, Pleujouse, Fregécourt, Miécourt, Alle	Porrentruy
Bacavoine, le, ou torrent de Fontenais	Allaine	Fontenais, Porrentruy	Porrentruy
Bamois, torrent de	Birse	Courrendlin	Delémont
Bavelier, ruisseau de Bavelier	Lucelle	Pleigne, Movelier	Delémont
Bé, torrent du	Ruisseau de Glovelier	Boécourt, Glovelier	Delémont
Boécourt, ruisseau de	Ruisseau de Glovelier	Boécourt, Glovelier, Bassecourt	Delémont
Bösebach	Lucelle	Movelier, Ederswiler	Delémont
Châtillon, ruisseau de	Sorne	Châtillon, Courtételle	Delémont
Châtillon, ruisseau de	Birse	Châtillon, Courtételle	Delémont
Chevenez, ruisseau de, ou du Moulin	Creugenat	Chevenez	Porrentruy
Coeuvatte, la	Allaine	Coeuve, Dampheux, Lugnez	Porrentruy
Combe-Gobé, ruisseau de la	Doubs	Saint-Ursanne	Porrentruy

<u>Nom des eaux</u>	<u>Eaux dans lesquelles elles se jettent</u>	<u>Communes qu'elles traversent</u>	<u>District</u>
Combe Malrang, ruisseau de la	Doubs	Saint-Ursanne, Montmelon, Asuel	Porrentruy
Cornol, ruisseau de	Allaine	Cornol, Alle	Porrentruy
Courfaivre, ruisseau de, (Tuilerie)	Sorne	Courfaivre	Delémont
Courgenay, ruisseau de, ou ruisseau du Martinet	Allaine	Courgenay, Porrentruy	Porrentruy
Courtételle, ruisseau de, ou du Mont-dessus	Sorne	Courtételle	Delémont
Creugenat, torrent du	Allaine	Chevèze, Courtedoux, Porrentruy	Porrentruy
Develier, ruisseau de, ou la Pran	Le Ticle	Develier, Delémont	Delémont
Ebime, l', avec ses affluents ⁴⁾	Birse	Vellerat, Courrendlin	Delémont
Fontenais, le torrent de, ou le Bacavoine	Allaine	Fontenais, Porrentruy	Porrentruy
Gabiare, la (cours sup.: Seehofbach) avec ses affluents	Scheulte	Vicques, Vermes, Courchapoix	
Glovelier, ruisseau de, ou le Tabeillon	Sorne	Saulcy, Saint-Brais, Glovelier Bassecourt	Franches-Montagnes Delémont
Golatte, la	Le Ticle	Develier, Delémont	Delémont
Lucelle, la	Birse	Bourrignon, Pleigne	Delémont

<u>Nom des eaux</u>	<u>Eaux dans lesquelles elle se jettent</u>	<u>Communes qu'elles traversent</u>	<u>Districts</u>
Martinet, ruisseau du, ou ruisseau de Courgenay	Allaine	Courgenay, Porrentruy	Porrentruy
Mettembert, ruisseau de	Birse	Bourrignon, Mettembert, Soyhières	Delémont
Miéry, le	Sorne	Undervelier	Delémont
Mont-dessus, ruisseau du, ou ruisseau de Courtételle	Sorne	Courtételle	Delémont
Montsevelier, ruisseau de	Scheulte	Montsevelier, Corban, Courchapoix	Delémont
Moulin de la terre, ruisseau du	Allaine	Courgenay, Alle	Porrentruy
Movelier, ruisseau de	Ruisseau de Mettembert	Movelier, Soyhières	Delémont
Pleigne ruisseau de	Lucelle	Pleigne, Bourrignon	Delémont
Pran, la, ou ruisseau de Develier	Le Ticle	Develier, Delémont	Delémont
Rebeuvelier, ruisseau de	Birse	Rebeuvelier	Delémont
Recolaine, ruisseau de	Scheulte	Vicques	Delémont
Rigole, la grande (torrent)	Allaine	Boncourt	Porrentruy
Rouge-Eau, la	Sorne	Montavon, Séprais, Boécourt, Bassecourt	Delémont
Scheulte, la	Birse	Mervelier, Corban, Courchapoix, Vicques, Courroux	Delémont

<u>Nom des eaux</u>	<u>Eaux dans lesquelles elles se jettent</u>	<u>Communes qu'elles traversent</u>	<u>Districts</u>
Sorne, la	Birse	Les Genevez, Undervelier, Bassecourt, Courfaivre, Courtételle, Delémont	Delémont
Soulce, ruisseau de	Sorne	Soulce, Undervelier	Delémont
Tabellon, le, ou ruisseau de Glovelier	Sorne	Saulcy, Saint-Brais, Glovelier, Basecourt	Franches-Montagnes, Delémont
Tuilerie, la, ou ruisseau de Courfaivre	Sorne	Courfaivre	Delémont
Vendine, la	Coeuvatte	Vendlincourt, Bonfol, Beurnevésin	Porrentruy

1) [RSJU 101](#)

2) [RSJU 751.11](#)

3) 1^{er} janvier 1979

4) Introduit par le ch. I de l'ordonnance du 25 juin 1996, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1996